

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements Question écrite n° 15481

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes concernant « Sciences po » et notamment les conséquences de la singularité de l'organisation de cette institution. En effet, l'organisation complexe de cette institution qui aboutit à confier au conseil d'administration de la FNSP (Fondation nationale des sciences politiques) la gestion administrative et financière de l'IEP (Institut d'études politiques de Paris) et au conseil de direction de l'IEP les questions relatives aux activités d'enseignement est sources de dysfonctionnement. Ainsi, « l'insuffisance des mécanismes de contrôle, tant externes qu'internes, résulte en grande partie de cette situation ». En conséquence, il lui demande quelles réformes il compte initier pour résoudre ce problème.

Texte de la réponse

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ne souhaite pas remettre en cause le principe, codifié dans la partie législative du code de l'éducation, selon lequel la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) administre l'Institut d'études politiques de Paris (IEP). Elle est cependant décidée à examiner avec les administrateurs de la Fondation toutes les évolutions statutaires nécessaires pour répondre aux observations de la Cour suivant deux principes : le respect de la démocratie et de l'autonomie académique ainsi que la place de l'Etat, principal financeur dans la gestion de l'IEP et de la FNSP. La ministre a également pris bonne note de la remarque concernant les procédures de contrôle de Sciences Po. Elle entend suivre la recommandation de la Cour qui prévoit la présence d'un représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au conseil d'administration de la FNSP, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier

Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15481 Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>15 janvier 2013</u>, page 318 Réponse publiée au JO le : <u>14 mai 2013</u>, page 5140